



Camping *Le Bois du Coderc*

Route des Gaunies  
24 420 Antonne et Trigonant  
France  
Tél. : 05 53 05 99 83

e-mail : [coderc-camping@wanadoo.fr](mailto:coderc-camping@wanadoo.fr)  
URL: [www.campinglecoderc.com](http://www.campinglecoderc.com)

## FICHE DE RESERVATION

Nom/Prénom: .....

Adresse: .....

Ville .....

Code Postal: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

No. d'Immatriculation: .....

**Date d'arrivée, a.m. :** ; **Date de départ matin :**

**Nombre adultes :** ; **Nombre enfants :**

**Modèle choisi :** ; **avec draps : oui - non**

**Acompte : 25 % = ....**

**Ce contrat prend effet à réception, accompagné de l'acompte**

Bon pour acceptation du contrat ci contre, et en connaissance du  
descriptif et de l'inventaire du mobil-home

Le locataire, date et signature :

Location Kit literie 1 place € 5,00 ( jusqu'à 1 semaine )  
2 places € 10,00 ( jusqu'à 1 semaine )

## CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME

**1-**Nos tarifs de location à la semaine sont établis, du samedi 15 heures au samedi 10 heures et sur une base de 4 ou 6 personnes selon le mobil home ; un supplément sera demandé pour toutes personnes supplémentaires.

**2-**La réservation n'est effective qu'à réception de l'acompte (encaissé) dont la moitié forme arrhes. Toute option prise par téléphone devra être confirmée par écrit et accompagnée de l'acompte dans les 7 jours.

**3-**Le solde de la location devra être réglé dès l'arrivée au camping  
(Les prix s'entendent tous frais et charges inclus)

**Chèques vacances acceptés**

**4-Un forfait nettoyage de sortie est proposé au prix de 50 € pour les personnes ne souhaitant pas faire le ménage le jour de leur départ.**

Si un cas de force majeure empêche la venue, 50% de l'acompte seront restitués à condition que la direction soit prévenue au plus tard 15 jours avant le début du séjour. (Les arrhes, sont conservés, soit 50% de l'acompte).

En aucune circonstance il ne sera fait de remboursement en cas de départ anticipé ni d'arrivée tardive.

**5-**A l'arrivée il sera demandé une caution de 100 € ; elle sera restituée le jour du départ si l'inventaire, l'état des lieux de sortie et la propreté sont en conformité avec l'état des lieux d'entrée.

Retenues :

- 50 € pour un défaut de propreté ;
- 2 € pour une pièce de vaisselle manquante ou cassée ;
- 10 € pour un article de cuisine ;
- sur facture constructeur pour tous meubles, mobiliers, accessoires d'origine du mobil-home.

## 6-MODALITES PRATIQUES

**EN SAISONS HAUTE et MOYENNE, LES LOCATIONS SE FONT  
DU SAMEDI 15 h AU SAMEDI 10 h**

En basse saison, location possible pour au **minimum 2 nuitées.**

- Les draps, les taies, le linge de maison (torchons, serviettes) ne sont pas fournis ;
- .Location possible des draps, taies ou housse de couette.
- Les couvertures ou couettes sont fournies ;
- Toute arrivée tardive ou départ anticipé seront à la charge du locataire.
- En cas d'arrivée retardée non signalée, la réservation sera annulée au delà de 48 heures.

**Le mobil-home est un espace public non fumeur**